



VILLE D'ELBEUF SUR SEINE

APPEL A CANDIDATURE

Résidence artistique 2026-2028

ATELIER FRAENCKEL-HERZOG



Mairie d'Elbeuf sur Seine - Direction de la Culture et du Patrimoine - 1 place Aristide Briand - BP 300 - 76503 Elbeuf sur Seine
Tél. : 02.32.96.90.12 Courriel : sandrine.prunier@mairie-elbeuf.fr Site Internet : www.mairie-elbeuf.fr



Située en Seine-Maritime, Elbeuf sur Seine se déploie entre le vert de la forêt et le bleu de la Seine ; elle offre au regard de ses visiteurs une multitude de paysages, de sites et d'architectures, variés, tous témoins de sa riche histoire.

Souvent associée à l'industrie textile, en particulier au drap de laine, Elbeuf sur Seine a obtenu en 2004, le label Ville d'art et d'histoire décerné par le ministère de la Culture et de la Communication.

Au cours des prochains mois, le patrimoine de la reconstruction fera l'objet d'un travail visant à mettre en valeur l'architecture et l'urbanisme d'après-guerre par l'obtention du label de la reconstruction porté par la région Normandie.



ELBEUF SUR SEINE

SON HISTOIRE EN MODE ACCELERE

- Du I^{er} siècle (avJ-C). au IV^e siècle (apJ-C) : présence gallo-romaine.
- X^e siècle : la mention d'Elbeuf, sous la forme de Wellebou apparaît dans une charte de Richard 1^{er} de Normandie.
- 1667 : Création de la Manufacture du drap d'Elbeuf dite Manufacture royale.
- 1802 : « Elbeuf est une ruche, tout le monde y travaille ! » dit Bonaparte de passage en ville.
- 1817 : Elbeuf devient la ville aux cent cheminées !
- 1870 : Arrivée des Alsaciens, installation des usines de textile ; bourgeoisie et monde ouvrier cohabitent, la ville est prospère et le montre.
- 1^{ère} guerre mondiale : Elbeuf fabrique le tissu de uniformes français.
- 1945 : Nombreuses destructions liées aux bombardements de la seconde guerre.
- 1950 : Le temps de la reconstruction.
- 1958 : l'usine Renault de Cléon fabrique sa première pièce détachée et au fil des années recourt à une importante main d'œuvre d'ouvrière.
- 1979 : Fin du textile. Réflexion sur la reconversion des friches industrielles en logements sociaux et équipements culturels.
- 1962 : Accueil de nouveaux habitants issus des anciennes colonies françaises.
- 2010 : prix Auguste Perret pour la réhabilitation de l'usine Gasse et Canthelou, réalisée par l'agence Philippe Lemonnier.



Intégrée à la Métropole Rouen Normandie, Elbeuf sur Seine compte **15 774** habitants (recensement 2022).

Ville de mixité sociale et de brassage, 45% de sa population a moins de 30 ans. Elbeuf sur Seine fait partie des villes normandes où le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale : 34% de la population gagne moins de 1200€ par mois (contre 15% en France).

73% des habitants est locataire de son logement. 30% est sans diplôme et le chômage représente 17% de la population active.

Un contexte particulier poussant la municipalité à impulser une politique volontariste en matière de solidarité, d'éducation et d'attractivité.

La ville est ainsi dotée de nombreux équipements et services publics, un tissu associatif dynamique avec sa centaine d'associations et de nombreux partenaires métropolitains.

Dans le cadre de la Politique de la ville, elle bénéficie d'aides et de dispositifs en faveur, notamment de la réussite éducative et du renouvellement urbain.

CULTURE & PATRIMOINE : un lien indissociable pour renforcer le sentiment d'appartenance à sa ville.

Une politique d'équipements municipaux rénovés avec soin pour une offre culturelle de proximité dans des lieux d'exception :

LA NAVETTE, médiathèque municipale installée dans une ancienne filature, ouverte gratuitement à tous sur une large amplitude d'ouverture.

LE THEATRE DES BAINS DOUCHES, anciens bains douches abritant une salle de 81 places en gradin fixe et une petite salle parquetée en annexe.

LA RESIDENCE D'ARTISTES, installée dans une friche industrielle (ex usine Fraenckel-Herzog) est un volume de 620 m².

LA HALLE AUX POISSONS, ancienne halle de type Baltard, rénovée récemment en lieu dédié aux arts visuels (expositions et micro-folie).

LA PENICHE, auparavant utilisée pour le transport du charbon, elle a été reconvertie en salle de concert de 80 places.

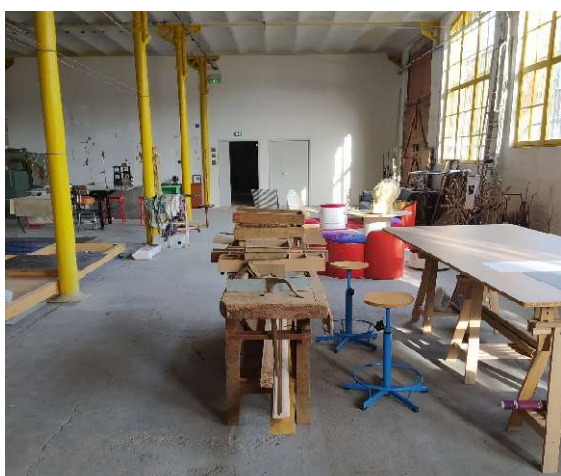
Des acteurs culturels majeurs et incontournables du territoire, implantés à Elbeuf :

- LE CINEMA GRAND MERCURE, réseau Noé,
- LE CIRQUE-THEATRE, pôle national des arts du cirque,
- LA FABRIQUE DES SAVOIRS, musée de Rouen Métropole Normandie.

Une politique culturelle d'accès à la culture et au patrimoine dans le respect des droits culturels de chacune et chacun, sans discrimination et préjugé.

Un travail de synergie avec les acteurs culturels du territoire en faveur du développement des publics, en collaboration également avec les associations de la ville et des partenaires institutionnels et services municipaux.

Une éducation artistique et culturelle renforcée favorisée par des actions culturelles en milieu scolaire, dans le champ social à destination des publics empêchés et/ou éloignés.



L'USINE FRAENCKEL-HERZOG

L'activité drapière d'Elbeuf est ancienne et va progressivement passer de l'artisanat à l'industrie.

La guerre franco-allemande de 1870 marque une étape essentielle dans son évolution. Contraints d'émigrer, de nombreux filateurs juifs alsaciens apportent leurs méthodes modernes dans l'industrie drapière elbeuvienne.

La famille Fraenckel fonde ainsi la société Fraenckel Frères et, en 1914, devient la société Fraenckel-Herzog, alliance de deux familles.

Située au 25 rue Camille Randoing, cette usine employait jusqu'à 1200 ouvriers en 1939 jusqu'à 170 à sa fermeture, en 1962. Elle abrite par ailleurs l'une des dernières grandes chaufferies à vapeur.

UNE NOUVELLE RESIDENCE A L'ATELIER FRAENCKEL-HERZOG

Arrivés au terme de la convention d'occupation de cet atelier par plusieurs artistes, la ville d'Elbeuf sur Seine souhaite ainsi proposer cet espace à de nouveaux artistes œuvrant dans le champ des arts visuels.

L'enjeu de cette résidence est ainsi de poursuivre l'action culturelle menée pour rapprocher les artistes au plus près des habitants, dans un lieu porteur d'une histoire ouvrière forte.

CAHIER DES CHARGES DE LA RESIDENCE

- Rendre active et visible la présence des artistes auprès des habitants : programmation de rendez-vous artistiques réguliers, en soirée ou le week-end dont **a minima** : une porte-ouverte collective des ateliers au printemps et, une en septembre, aux Journées du Patrimoine, un autre format de rencontre sur le modèle d'une fête des voisins.
- Mener et développer un programme d'ateliers artistiques autour des arts visuels, à raison de **10 heures par artiste-résident** : ateliers de découverte, stages de vacances notamment à la Halle aux Poissons. En complément, les artistes-résidents pourront candidater à des CTEJ.
- Participer et inventer des projets avec les habitants en s'appuyant sur les relais associatifs et les acteurs socio-culturels du territoire elbeuvien : projet sur une base de **15 heures** comprenant conception, mise en œuvre et restitution lors d'événements municipaux ; matériel fourni par le service culturel.
- Consentir au prêt de quelques œuvres dans un cadre prédéfini avec la ville.

Les contreparties seront affinées avec chaque artiste-résident et devront respecter les engagements pris entre chaque artiste et la ville, notamment sur les délais de réalisation.

Les artistes pourront développer leurs projets artistiques en toute indépendance. Les temps et les espaces d'utilisation du lieu seront placés

sous la responsabilité de chaque résident pour l'ensemble des activités liées à sa résidence.

Les candidatures en solo, binôme, trinôme ou plus seront examinées mais la capacité d'accueil demeure fixée à 7 artistes.

L'ATELIER FRAENCKEL-HERZOG

L'atelier est en rez-de-chaussée sur 619 m² et se compose de sanitaires (homme et femme) de 17 m², de vestiaires avec douches (homme et femme) de 35 m², d'une salle de 30 m² dite « céramique » mais sans four et d'une salle de convivialité de 17 m². Cet ensemble est chauffé et comporte une alarme avec code personnel.

Deux salles (67 m² et 43 m²) servent à l'accueil d'ateliers de pratiques artistiques avec public, dont l'une est dépourvue de fenêtre.

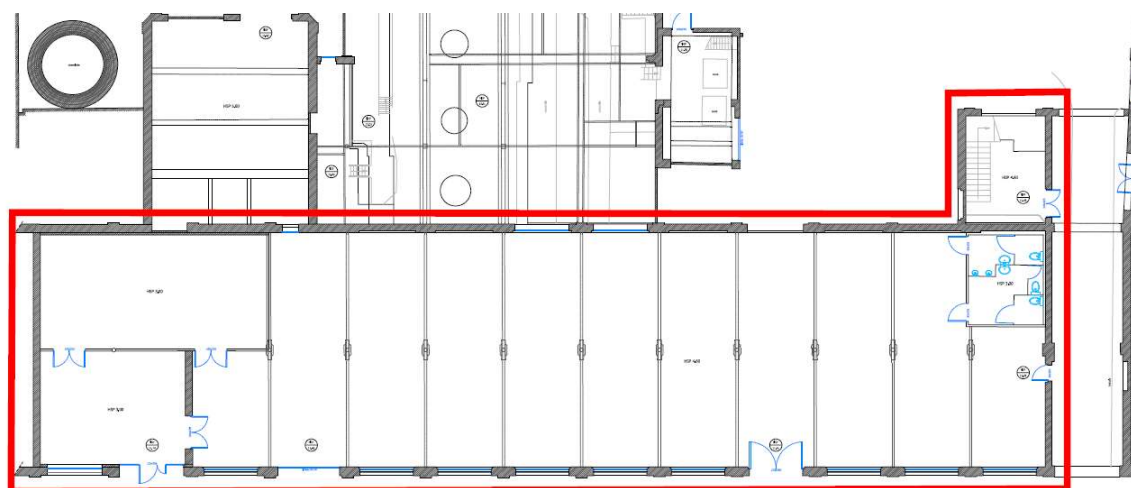
La grande salle de 485 m² (non chauffée) est réservée à la création artistique des résidents. Elle se décompose en 6 ateliers type box d'environ 20 m² chacun.



CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

La ville d'Elbeuf sur Seine met à disposition des résidents les espaces de l'atelier Fraenckel-Herzog à titre gracieux ; elle prend en charge les fluides (chauffage, eau, électricité, travaux d'entretien du bâtiment, soit un coût d'environ 3000€) et l'ensemble des charges incombant au propriétaire.

En étroite concertation avec la direction de la



culture et du patrimoine de la Ville, les résidents assureront la gestion du planning d'occupation de l'atelier et de la salle de médiation. Ils tiendront la Ville informée de la programmation globale du lieu.

Une personne de la direction de la culture et du patrimoine accompagnera le bon suivi de cette résidence.

Cette mise à disposition sera soumise à des conventions signées avec chaque artiste-résident. Un règlement intérieur y sera annexé.

CLAUSES PARTICULIERES

Au cours de la résidence, la ville se réserve le droit d'utiliser la salle de médiation pour des besoins et/ou projets spécifiques, pour elle-même ou des partenaires.

Le stockage de matériaux sera réglementé.

DUREE DE LA RESIDENCE

La résidence est conclue pour une durée de 2 ans à compter du 14 septembre 2026. Celle-ci peut être prolongée d'une année, soit une durée maximale de 3 ans.



CRITERES DE SELECTION

Les artistes seront sélectionnés sur dossier dans lequel sera formulé leur projet en motivant l'intérêt de leur candidature dans leur parcours professionnel et artistique (lettre d'intention).

Les modes d'implication dans le territoire, le désir de s'investir dans des actions de médiation culturelle auprès de la population, la capacité à s'intégrer à la vie culturelle de la ville d'Elbeuf sur Seine, ainsi que la qualité et la singularité artistiques du travail seront appréciées (présentation du projet).

Pour compléter :

- Pertinence et originalité du projet artistique,
- Capacités d'inclusion et d'implication des habitants,
- Compatibilité de la technique avec l'espace de travail proposé,
- Aptitude au partage d'espace et grande ouverture d'esprit,

- Démarche éco-responsable.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre d'intention,
- Présentation du projet envisagé (3 pages maximum),
- Parcours artistique et professionnel de l'artiste,
- Dossier artistique de l'artiste : portfolio, presse, enregistrements, vidéos, etc.
- Fiche administrative complétée.

MODALITES D'ENVOI

Dossier numérique

Afin de faciliter le traitement des candidatures, merci de ne créer qu'un seul fichier au format PDF. Pour les contenus médias uniquement un lien de consultation.

Mail à : sandrine.prunier@mairie-elbeuf.fr

Outil de transfert de fichier de la ville d'Elbeuf : <http://web.mairie-elbeuf.fr/transfert/>

Dossier papier :

Monsieur Le Maire d'Elbeuf sur Seine
Direction Culture et Patrimoine
Appel à candidatures Rés. Fraenckel-Herzog
Hôtel de Ville - BP 300
76503 Elbeuf sur Seine

Date limite de réception des candidatures

Le 22 août 2026 minuit

SELECTION DES DOSSIERS

Un comité sélectionnera sur dossier, les candidatures.

Il sera composé de Monsieur le Maire, de l' élu en charge de la culture et du patrimoine, de la directrice générale des services et de la responsable Culture et Patrimoine.

Les artistes ainsi présélectionnés seront invités à présenter leur projet de vive voix début septembre (date communiquée à l'issue de la sélection).

A noter !

Cet appel à candidature est exclusivement réservé aux artistes pouvant justifier un statut professionnel ; toute candidature amateur ne sera pas étudiée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
À joindre au dossier de candidature

NOM DE L'ARTISTE / DU COLLECTIF :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

ADRESSE POSTALE (si différente) :

STATUT JURIDIQUE :

NUMERO DE SIRET :

NOM ASSURANCE R.C :

MAIL :

TELEPHONE :

SITE INTERNET :

RESEAUX SOCIAUX :

Instagram :

TikTok :

Facebook :

LinkedIn :